



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2017**

**2016 DEVE 130 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DU FOSSOYAGE**

**PROJET DE DELIBERATION ET  
DOCUMENT BUDGETAIRE**



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2017**

**2016 DEVE 130 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DU FOSSOYAGE**

#### **PROJET DE DELIBERATION**

**SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT**



**2016 DEVE 130 DFA** Budget Annexe du Fossoyage - Budget Primitif 2017.

## **PROJET DE DELIBERATION**

### **EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le budget primitif annexe du service extérieur des pompes funèbres limité au service de fossoyage des cimetières parisiens pour l'exercice 2017.

Les recettes et les dépenses de ce service font l'objet d'un budget annexe et d'un établissement de comptes suivant la nomenclature M4, applicable aux services publics à caractère industriel et commercial (SPIC) gérés par les collectivités territoriales.

Ce budget ainsi que les comptes qui lui sont liés sont annexés respectivement aux budgets et aux comptes de la Ville de Paris.

Au sein de la section d'exploitation, les dépenses concernent essentiellement :

- les charges de personnel (81 % du volume des dépenses globales) ;
- les dépenses courantes telles que les combustibles, l'eau, l'électricité, les produits d'entretien et les petits équipements (13 % du volume des dépenses globales) ;
- les opérations d'ordre (6 % du volume des dépenses globales).

Les recettes sont issues de trois types de ressources :

- les ressources dites « à caractère domanial » correspondant à la rémunération des prestations effectuées par les équipes de fossoyage pour le compte de la Ville (79 % des recettes globales) ;
- les ressources à caractère concurrentiel émanant des prestations effectuées pour le compte des opérateurs de pompes funèbres et des particuliers (19 % des recettes globales) ;
- les opérations d'ordre (2% du volume des recettes globales).

Au sein de la section d'investissement, les dépenses concernent l'investissement récurrent du service du fossoyage et sont alimentées en recettes exclusivement par des opérations d'ordre. (Report du solde d'exécution, dotations aux amortissements).

Le projet de budget 2017 s'établit à 3.937.271 euros en dépenses et en recettes soit en baisse de 9,3% par rapport au budget primitif de 2016, à la faveur d'économies sur les fluides, et d'une inscription ajustée au vu de l'exécution pour la masse salariale.

## **1. SECTION D'EXPLOITATION**

La section d'exploitation est présentée en équilibre à 3.747.271 euros et représente l'essentiel du budget primitif 2017 (95 %).

### **A. Dépenses**

Le chapitre 011 « charges à caractère général » diminue de 2 % et s'établit à 490.650 euros. Cette inscription tient compte d'un ajustement au vu des exécutions pour certaines lignes budgétaires et prend en compte des économies sur les fluides.

Le chapitre 012 « charges de personnel et frais assimilés » baisse de 11% à 3.050.000 euros. Cette inscription a été ajustée au regard du nombre de fossoyeurs présents fin 2016 (81 en 2017 contre 83 en 2016) et tient compte des variations induites sur les cotisations aux divers organismes.

Les chapitres 022, 65 et 67, hors dépenses d'ordre, se montent à 14.500 euros et permettent notamment le paiement de charges exceptionnelles et de dépenses imprévues. Au vu des comptes administratifs précédents, ces chapitres ont été diminués de 9 % par rapport à 2016.

De plus, il est constitué une provision pour créances douteuses d'un montant de 2 121 € sur demande de la Direction Régionale des Finances publiques. Celle-ci est imputée en chapitre 68, nature 6817.

Les dépenses d'ordre (chapitre 023, 042) s'élèvent à 190.000 euros dont 145.000 euros de dotation aux amortissements et 45.000 euros d'autofinancement, stable par rapport à 2016.

### **B. Recettes**

La vente de prestations à titre concurrentiel (qui comprend notamment des prestations de creusement, d'inhumation et d'exhumation) est estimée à 708 000 euros, en baisse de 22 % par rapport au BP 2016. Pour prendre en compte le recul des prestations effectuées par les fossoyeurs.

La vente de prestations domaniales, qui comprend notamment des prestations d'exhumation administrative et des démolitions de monuments funéraires et qui constitue désormais l'activité prédominante des fossoyeurs, se montent à 2.954.271 euros, en diminution de 7% au BP 2016.

En outre, les recettes d'exploitation sont abondées par une recette d'ordre de 85.000 euros liée à l'amortissement de la subvention exceptionnelle versée en 2013 pour le programme d'acquisition d'excavatrices. Ces écritures d'ordre sont neutres budgétairement.

## **2. SECTION D'INVESTISSEMENT**

La section d'investissement est présentée en équilibre à 190.000 euros, en baisse de 2, 6% par rapport au BP 2016.

### **1- Autorisations de programme**

Afin de permettre l'achat et le renouvellement d'outillages par les fossoyeurs, il est sollicité l'abondement de 200.000 € de l'AP « acquisition de matériels ».

## **2- Crédits de paiement**

### **A. Dépenses**

Les dépenses d'équipement hors opérations d'ordre représentent 105.000 euros. Elles intègrent notamment les matériels et les outillages mécaniques utilisés par les fossoyeurs dans le cadre de leur activité, ainsi que l'équipement en mobilier et en petit électroménager des locaux des personnels, lesquels doivent répondre aux normes d'hygiène et de sécurité.

Le programme pluriannuel d'acquisition d'excavatrices, mis en œuvre depuis 2013, a été suspendu en 2014 en raison de difficultés rencontrées avec les derniers modèles acquis, dont l'usage, sur les terrains accidentés des cimetières parisiens, n'est pas totalement adapté.

Ce programme de mécanisation des tâches des fossoyeurs, nécessaire à l'amélioration des conditions de travail des agents et à la prévention des accidents du travail avait fait l'objet du versement par le budget général de la Ville d'une subvention de 423.885 euros en 2013 dont 121.268 euros ont été dépensés en 2013.

Des expérimentations sont en cours afin d'établir un plan alternatif pour doter les agents de matériels et d'outillages mieux adaptés à la topographie de chacun des cimetières et permettent de prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS). L'inscription budgétaire nécessaire à la poursuite du programme sera proposée au BS 2017, celle-ci n'étant possible qu'après la constatation des reports de l'exercice 2016.

En l'attente, est inscrite une dépense d'ordre de 85.000 euros correspondant à l'amortissement de cette subvention.

### **B. Recettes**

Les recettes sont uniquement constituées d'opérations d'ordre dont 145.000 euros de dotation aux amortissements et 45.000 euros de virement de la section d'exploitation. Elles trouvent leur symétrie en dépenses de fonctionnement.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir délibérer du budget annexe primitif du fossoyage pour l'exercice 2017 tel qu'il résulte du présent projet de délibération.

La Maire de Paris

**2016 DEVE 130 DFA Budget annexe du Fossoyage – Budget primitif 2017**

Le Conseil de Paris,  
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2007 relatif à la réforme de l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux du secteur local ;

Vu le projet de délibération en date du \_\_\_\_\_ par lequel Madame la Maire de Paris lui soumet le projet de budget primitif du service de fossoyage pour l'année 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Pénélope KOMITÈS au nom de la 3<sup>ème</sup> Commission et par M. Julien BARGETON au nom de la 1<sup>ère</sup> Commission ;

Délibère :

Article 1 : Le budget primitif annexe pour l'exercice 2017 du service extérieur des pompes funèbres limité au service de fossoyage est arrêté à la somme de 3.747.271 euros en équilibre pour la section d'exploitation et 190.000 euros en équilibre pour la section d'investissement.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder, à l'intérieur d'un même chapitre, aux virements de crédits rendus nécessaires par l'insuffisance de certaines dotations constatée au cours de l'exécution du budget.

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à inscrire les provisions suivantes :

- 2 121 € pour dotation aux dépréciations des actifs circulants.

Les dépenses sont inscrites au chapitre 68, compte 6817, pour 2 121 € sur la partie dépenses d'exploitation du budget annexe du fossoyage de la Ville de Paris, exercice 2017.



# **BUDGET PRIMITIF**

**De l'exercice 2017**

**2016 DEVE 130 DFA**

## **BUDGET ANNEXE**

### **DU FOSSOYAGE**

#### **DOCUMENT BUDGETAIRE**

**SECTIONS D'EXPLOITATION ET D'INVESTISSEMENT**

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**VILLE DE PARIS**

NUMERO DE SIRET / 21750001600019

POSTE COMPTABLE : Direction Régionale des Finances Publiques d'Île  
de France

**M4**

**BUDGET PRIMITIF**

Voté par nature

**BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE**

**EXERCICE 2017**



## SOMMAIRE

Pages			
	<b>I. Informations générales</b>		
5	Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
7	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
8	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
9	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
10	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
11	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
12	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
14	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
16	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
17	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>III - Annexes</b>		
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		x
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		x
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		x
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		x
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		x
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		x
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		
18	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	x	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		x
	A3.2 - Étalement des provisions		x
19	A4.1 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	x	
20	A4.2 - Équilibre des opérations financières - Recettes	x	
	A5.1.1 Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		x
	A5.1.2 Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		
	A5.2.1 Etat de ventilation des dép et rec des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		x
	A5.2.2 Etat de ventilation des dép et rec des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		
	A6 - Etat des charges transférées		x
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		x
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - État des emprunts garantis par la régie		x
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		x
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		x
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		x
	B1.7 - Etat des engagements reçus		
21	B2.1 - État des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	x	
	B2.2 - État des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	<b>C - Autres éléments d'information</b>		
22	C1.1 - État du personnel	x	
	C1.2 - Etat de personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	x	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		x
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		x
	<b>D - Arrêté et signatures</b>		
23	D - Arrêté et signatures	x	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L 5211-36 du CGCT, art. L 5711-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personne morale.

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- \* au niveau (1) **du chapitre** pour la section de fonctionnement ;
- \* au niveau (1) **du chapitre** pour la section d'investissement ;
- \* ~~avec~~ **sans** les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : *Etat Néant* .

**II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".**

III - Les provisions sont (2) :

- \* **semi-budgétaires** (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement) ;

IV - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4)

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (5) :

- \* **avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.**

(1) à compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaire (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaire « délibération n° .... du.....)

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- Sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE		BUDGET PRIMITIF	
II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

### EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 747 271,00 €	3 747 271,00 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 747 271,00 €	3 747 271,00 €

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	190 000,00 €	190 000,00 €
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	- €	- €
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	- €	- €
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		190 000,00 €	190 000,00 €

### TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		3 937 271,00 €	3 937 271,00 €
---------------------	--	----------------	----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section D'EXPLOITATION, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent."

(3) Total de la section D'EXPLOITATION = RAR + résultat reporté + crédits D'EXPLOITATION votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section D'EXPLOITATION + Total de la section d'investissement"

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>					<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>						<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>						<b>A2</b>

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
011	Charges à caractère général	501 000,00 €	- €	490 650,00 €	490 650,00 €	490 650,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 433 000,00 €	- €	3 050 000,00 €	3 050 000,00 €	3 050 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 935 500,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 541 150,00 €</b>	<b>3 541 150,00 €</b>	<b>3 541 150,00 €</b>
66	Charges financières	- €	- €	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions (4)	- €	- €	2 121,00 €	2 121,00 €	2 121,00 €
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (5)	- €	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	12 500,00 €	- €	12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>3 950 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 557 271,00 €</b>	<b>3 557 271,00 €</b>	<b>3 557 271,00 €</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	50 000,00 €	- €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €	145 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 145 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>
						+
<b>D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>						<b>- €</b>
						=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>						<b>3 747 271,00 €</b>

### RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (IV=I+II+III)
013	Atténuations de charges	- €	- €	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	4 057 000,00 €	- €	3 659 771,00 €	3 659 771,00 €	3 659 771,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (7)	- €	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>4 060 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 662 271,00 €</b>	<b>3 662 271,00 €</b>	<b>3 662 271,00 €</b>
76	Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	- €
78	Reprise amort., dépréciat* et provisions (4)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>4 060 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 662 271,00 €</b>	<b>3 662 271,00 €</b>	<b>3 662 271,00 €</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>85 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 145 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>
						+
<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</b>						<b>- €</b>
						=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>						<b>3 747 271,00 €</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>105 000,00 €</b>	<small>Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.</small>
---	---------------------	---

- (1) Cf. I - Modalités de vote.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I+II+III
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	110 000,00 €	- €	105 000,00 €	105 000,00 €	105 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>110 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>105 000,00 €</b>	<b>105 000,00 €</b>	<b>105 000,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>110 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>105 000,00 €</b>	<b>105 000,00 €</b>	<b>105 000,00 €</b>

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des dépenses d'ordres d'investissement</b>		<b>85 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>

<b>TOTAL</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>
--------------	---------------------	------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>- €</b>
--	------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>190 000,00 €</b>
---	---------------------

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I+II+III
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €	- €
106	Réserves (10)	- €	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie) (5)	- €	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers(6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

021	Virement de la section d'exploitation (6)	50 000,00 €	- €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €	145 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (6)	- €	- €	- €	- €	- €
<b>Total des recettes d'ordres d'investissement</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>

<b>TOTAL</b>	<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>
--------------	---------------------	------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>- €</b>
--	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>190 000,00 €</b>
---	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>105 000,00 €</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements en régie.

(1) Cf. I - Modalités de vote.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la prt de la collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	490 650,00 €		490 650,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 050 000,00 €		3 050 000,00 €
014	Atténuations de produits	- €		- €
60	Achats et Variations de stocks (3)		- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	500,00 €		500,00 €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	2 121,00 €	145 000,00 €	147 121,00 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	- €		- €
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		- €	- €
022	Dépenses imprévues	12 500,00 €		12 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement		45 000,00 €	45 000,00 €
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>3 557 271,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>

+

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES

3 747 271,00 €

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires		- €	- €
15	Provisions pour risques et charges (5)		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €
	Total des opérations d'équipement	- €		85 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles (6)	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles (6)	105 000,00 €	- €	105 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours (6)	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		- €	- €
29	Dépréciations des immobilisations		- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	- €	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €		- €
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>105 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>

+

D 001 SOLDE D'EXÉCUTION NÉGATIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ

- €

=

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES

190 000,00 €

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>II -PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>		<b>B2</b>

## 2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	- €		- €
60	Achats et Variations de stocks (3)		- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	3 659 771,00 €		3 659 771,00 €
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		- €	- €
72	Production immobilisée		- €	- €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €		- €
74	Subventions de fonctionnement	- €		- €
75	Autres produits de gestion courante	2 500,00 €		2 500,00 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
78	Reprise amort., dépréciat <sup>o</sup> et provisions	- €	- €	- €
79	Transferts de charges		- €	- €
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>3 662 271,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>

+

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	<b>- €</b>
---	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES</b>	<b>3 747 271,00 €</b>
---	-----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires		- €	- €
15	Provisions pour risques et charges (4)		- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)(5)	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €
26	Participat <sup>o</sup> et créances rattachées	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €
28	Amortissements des immobilisations		145 000,00 €	145 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations (4)		- €	- €
39	Dépréciations de stocks et en-cours (4)		- €	- €
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	- €	- €	- €
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		- €	- €
3...	Stocks		- €	- €
021	Virement de la section d'exploitation		45 000,00 €	45 000,00 €
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>- €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPÉ</b>	<b>- €</b>
--	------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	
------------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>190 000,00 €</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, en M43 et en M44.

## BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE

## BUDGET PRIMITIF

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	501 000,00 €	- €	490 650,00 €	490 650,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	17 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	42 150,00 €	- €	42 000,00 €	42 000,00 €
6066	Carburants non stockés	31 200,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	35 200,00 €	- €	35 600,00 €	35 600,00 €
611	Sous-traitance générale	2 200,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
6135	Locations mobilières	96 200,00 €	- €	98 000,00 €	98 000,00 €
6228	Rém. d'interméd. et honoraires- Divers	3 000,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
6251	Voyages et déplacements	50,00 €	- €	50,00 €	50,00 €
6287	Remboursement de frais (contribution au BG Ville)	263 000,00 €	- €	263 000,00 €	263 000,00 €
6288	Divers- Autres	11 000,00 €	- €	14 000,00 €	14 000,00 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	3 433 000,00 €	- €	3 050 000,00 €	3 050 000,00 €
6331	Versement de transport	40 000,00 €	- €	35 000,00 €	35 000,00 €
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 000,00 €	- €	8 600,00 €	8 600,00 €
6411	Salaires et appointements	1 850 000,00 €	- €	1 632 100,00 €	1 632 100,00 €
6414	Personnel rémunéré à la vacation	573 000,00 €	- €	550 000,00 €	550 000,00 €
6415	Supplément familial	60 000,00 €	- €	30 000,00 €	30 000,00 €
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	313 000,00 €	- €	270 000,00 €	270 000,00 €
6452	Cotisations aux mutuelles	1 900,00 €	- €	-	-
6453	Cotisations aux caisses de retraites	530 000,00 €	- €	500 000,00 €	500 000,00 €
6475	Médecine du travail, pharmacie	25 000,00 €	- €	3 000,00 €	3 000,00 €
6478	Autres charges sociales diverses	33 000,00 €	- €	21 250,00 €	21 250,00 €
648	Autres charges de personnel	100,00 €	- €	50,00 €	50,00 €
014	Atténuations de produits (7)	- €	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	1 500,00 €	- €	500,00 €	500,00 €
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICE (a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>		<b>3 935 500,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 541 150,00 €</b>	<b>3 541 150,00 €</b>
66	Charges financières (b)(8)	- €	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00 €	- €	1 500,00 €	1 500,00 €
68	Dot. Amortist, dépréciat <sup>o</sup> , provisions (d)(9)	- €	- €	2 121,00 €	2 121,00 €
6817	Dotations aux provisions pour depreciation des actifs circulants	-	- €	2 121,00 €	2 121,00 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)	- €	- €	- €	- €
022	Dépenses imprévues (f)	12 500,00 €	- €	12 500,00 €	12 500,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>3 950 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 557 271,00 €</b>	<b>3 557 271,00 €</b>



<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES DÉPENSES</b>		<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	50 000,00 €	- €	45 000,00 €	45 000,00 €
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (11)(12)	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>
043	Opé. Ordre intérieur de la section	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>4 145 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>
---	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------	------------

<b>D 002 RESULTATS REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 747 271,00 €</b>
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. 1 - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DÉTAIL DES RECETTES</b>		<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	- €	- €	- €	- €
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	4 057 000,00 €	- €	3 659 771,00 €	3 659 771,00 €
706	Prestations de service	2 288 000,00 €	- €	1 864 771,00 €	1 864 771,00 €
7088	Autres produits d'activités annexes	1 769 000,00 €	- €	1 795 000,00 €	1 795 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité (6)	- €	- €	- €	- €
74	Subventions de fonctionnement	- €	- €	- €	- €
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00 €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
758	Produits divers de gestion courante	3 000,00 €	- €	2 500,00 €	2 500,00 €
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>4 060 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 662 271,00 €</b>	<b>3 662 271,00 €</b>
76	Produits financiers (b)	- €	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels (c)	- €	- €	- €	- €
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions (d)(7)	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>4 060 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 662 271,00 €</b>	<b>3 662 271,00 €</b>

042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (e)(9)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
777	QP des subventions d'inv. virées au résultat de l'exercice	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
043	Opé. Ordre intérieur de la section (e)	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>85 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 145 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>	<b>3 747 271,00 €</b>
---	--	-----------------------	------------	-----------------------	-----------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>- €</b>
-----------------------------------	------------

<b>R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>- €</b>
--	------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 747 271,00 €</b>
---	-----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
Différence ICNE N – ICNE N-1"	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement ouvert en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RE 042 = DI 040 ; RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE				BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES DÉPENSES					B1

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	110 000,00 €	- €	105 000,00 €	105 000,00 €
2154	Matériel industriel	95 000,00 €	- €	95 000,00 €	95 000,00 €
2155	Outillage industriel	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
2184	Mobilier	10 000,00 €	- €	5 000,00 €	5 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>		<b>110 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>105 000,00 €</b>	<b>105 000,00 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues				
<b>TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>110 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>105 000,00 €</b>	<b>105 000,00 €</b>

040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (7)(8)	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
13914	Reprises sur autofinancement antérieur Communes Charges transférées	85 000,00 €	- €	85 000,00 €	85 000,00 €
041	Opérations patrimoniales (9)	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>85 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>195 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>
---	--	---------------------	------------	---------------------	---------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>				<b>- €</b>
-----------------------------------	--	--	--	------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>				
---	--	--	--	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>190 000,00 €</b>
---	--	--	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE				BUDGET PRIMITIF	
III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉTAIL DES RECETTES					B2

Chap/ art (1)	Libellés (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Reste à réaliser N-1	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	- €	- €	- €	- €
20	Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
21	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €	- €
22	Immobilisations reçues en affectation	- €	- €	- €	- €
23	Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT</b>		- €	- €	- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €	- €	- €
165	Dépôts et cautionnements reçus	- €	- €	- €	- €
18	Compte de liaison : affectat. (BA, régie)	- €	- €	- €	- €
26	Participat° et créances rattachées	- €	- €	- €	- €
27	Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES FINANCIERES</b>		- €	- €	- €	- €
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>		- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		- €	- €	- €	- €

021	Virement de la section d'exploitation	50 000,00 €	- €	45 000,00 €	45 000,00 €
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (6)(7)	145 000,00 €	- €	145 000,00 €	145 000,00 €
28154	Matériel industriel	115 000,00 €	- €	115 000,00 €	115 000,00 €
28155	Outillage industriel	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	20 000,00 €
28184	Mobilier	10 000,00 €	- €	10 000,00 €	10 000,00 €
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>195 000,00 €</b>	- €	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>195 000,00 €</b>	- €	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>195 000,00 €</b>	- €	<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>
---	--	---------------------	-----	---------------------	---------------------

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>				- €
----------------------------------	--	--	--	-----

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIFREPORTÉ OU ANTICIPE (9)</b>				- €
---	--	--	--	-----

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>190 000,00 €</b>
---	--	--	--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes-à-réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre : DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après le vote du CA, soit en cas de reprise anticipée des résultats).

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPÉRATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPÉRATION D'EQUIPEMENT N° ..... (1)

LIBELLE : .....

Art. (1)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) a	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) b	Montant pour Information (5) b
						- €
20	Imm					
...						
21	Imm					
...						
22	Imm					
...						
23	Immobilisations en cours					

ETAT NEANT

RECETTES ( Répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) c	Recettes de l'exercice d
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>	- €	- €
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>	- €
<b>Excédent de financements si positif</b>	- €
<b>Besoin de financement si négatif</b>	- €

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A2</b>
<b>METHODE UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	

A2 - AMORTISSEMENT - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b>  Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :  400 €	DPJEV - 2001 -090 DU 20 NOVEMBRE 2001

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	Immobilisations incorporelles : brevets, logiciels ;	5 ANS	DPJEV - 2001 -090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : bâtiments ;	5 ANS	DPJEV - 2001 -090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : matériel industriel ;	5 ANS	DPJEV - 2001 -090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : outillage industriel ;	5 ANS	2010 DEVE 120 DF 81 DES 18 ET 19 DECEMBRE 2010
	Immobilisations corporelles : matériel de bureau et informatique ;	5 ANS	DPJEV - 2001 -090 DU 20 NOVEMBRE 2001
	Immobilisations corporelles : mobilier.	5 ANS	DPJEV - 2001 -090 DU 20 NOVEMBRE 2001

<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>		
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>		<b>A4.1</b>

**A4.1 - DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art(1)	Libellé (1)	Propositions Nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>85 000,00 €</b>	<b>85 000,00 €</b>
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		- €	- €
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		85 000,00 €	85 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	- €
10	Reversement de dotations, fonds divers et reserves	- €	- €
139	subv. Invest. Transférées cpte résultat	85 000,00 €	85 000,00 €
020	Dépenses imprévues	- €	- €

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	85 000,00	0,00		85 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art(1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Dépenses votées (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		-	-
10	Dotations, fonds divers et réserves	-	-
26	Participat° et créances rattachées	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>190 000,00 €</b>	<b>190 000,00 €</b>
15	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
169	Primes de remboursement des obligations	-	-
26	Participat° et créances rattachées	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-
28	<b>Amortissements des immobilisations</b>	<b>145 000,00 €</b>	<b>145 000,00 €</b>
28154	Matériel industriel	115000	115 000,00 €
28155	Outillage industriel	20000	20 000,00 €
28184	Mobilier	10000	10 000,00 €
29	Dépréciations des immobilisations	-	-
39	Dépréciations de stocks et en-cours	-	-
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-
021	Virement de la section d'exploitation	45 000,00 €	45 000,00 €

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

	Op. de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R 001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>190 000,00</b>				<b>190 000,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	IV	<b>85 000,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	VIII	<b>190 000,00</b>
<b>Solde</b>	IX = VIII - VI (5)	<b>105 000,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, et 39 sont présentés uniquement si la commune où l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le signe algébrique



<b>BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE</b>	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENT HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	CP antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/2016) (1)	CP ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
Acquisition de matériel mécanique	1 400 000,00 €	200 000,00 €	1 600 000,00 €	1 163 522,52 €	105 000,00 €	131 477,48 €
<b>TOTAL SECTION A.P.</b>	<b>1 400 000,00 €</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>1 600 000,00 €</b>	<b>1 163 522,52 €</b>	<b>105 000,00 €</b>	<b>131 477,48 €</b>

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.  
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

BUDGET ANNEXE DU FOSSOYAGE	BUDGET PRIMITIF
<b>IV - ANNEXES</b>	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2017	<b>IV</b>  C1.1

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL TITULAIRE AU 1/1/2017**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	<i>dont : TEMPS NON COMPLET</i>
personnel de maîtrise	B	2	-	
technicien des services opérationnels	B	10	11	
Agent d'encadrement du fossoyage	C	-	-	
Chef fossoyeur	C	-	-	
Fossoyeur	C	89	69	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>101</b>	<b>80</b>	-

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....  
 Nombre de membres présents.....  
 Nombre de suffrage exprimés.....  
 VOTES :        Pour.....  
                   Contre.....  
                   Absention.....

Date de la convocation : ../../....

Présenté par la Maire de Paris,

A..... le.....

la Maire,

Délibéré par le Conseil municipal de Paris, réuni en session.....

A..... le.....

Les membres du Conseil de Paris,

Certifié exécutoire par la Maire de Paris, compte tenu de la transmission en préfecture, le.....et de la publication le ../../....

A....., le ../../....